

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE PARTICIPATION - COPA</b><br/><b>du mardi 25/05/2021 - 20h00 - Zoom</b></p> |
|--|

**Présences :**

|   |  |
|---|--|
| Direction et présidence :                       | Dominique Paquot   |
| Parents de l'école :                            | Olivier Blairon, Fanny de Hase, Céline Derudder,<br>Oriane Famenne         |
| Association de parents (AP) :                   | Iris Cuzou, Alexandre Gerard   |
| Pouvoir Organisateur (PO) :                     | Yves Ringer  |
| Corps enseignant :                              | Emilie Bousard, Honorine Caray, Virginie de Galard,<br>Julie Diaz Gonzalez |
| Personnel éducatif, ouvriers et administratif : | Anne Gérard  |

---

**En préambule**

Dominique souhaite la bienvenue aux nouveaux membres représentants des parents et des enseignants.  
*Tour de présentation.*

**1/ ROLE DU COPA**

Dominique invite chaque membre à lire la circulaire n° 7014 qui a été transmise le jour même avec le nouvel ordre du jour. Elle détermine quel est le rôle du COPA et son fonctionnement.

Dominique rappelle que le COPA est un lieu où, quatre fois par an, l'on discute ensemble sur des points relatifs au fonctionnement global de l'école et sur certains points pédagogiques et pratiques : *le Règlement d'Ordre Intérieur, le Projet d'Etablissement, le Plan de pilotage, certains frais scolaires, l'éducation à la citoyenneté, les aménagements possibles du temps scolaire, la prévention de la violence, ...*

Le COPA a un rôle consultatif, la décision appartient au Pouvoir Organisateur seul.  
*C'est un peu comme un « conseil des sages ».*

Pour les représentants des parents, il ne s'agit pas question d'organiser des votes ou sondages pour récolter les différentes opinions de parents pour les relayer ensuite au COPA.  
En tant qu'élus, ils sont là pour donner leur avis au nom de tous les parents.

*Echanges divers sur la communication et la visibilité du COPA :*

Il est nécessaire de renforcer la visibilité du COPA sur le site (définition et champ d'action) peu de parents comprennent bien ce que c'est. Il faut bien différencier le COPA de l'AP.

**Rappel de la procédure de communication des retours de réunions COPA :**

Un PV est rédigé et publié sur le site de l'école après chaque réunion.

Un emailing est envoyé à tous les parents pour annoncer qu'un nouveau PV est disponible.

Si quelqu'un désire communiquer à son propos ou poser une question > [copa@ecolesingelijn.be](mailto:copa@ecolesingelijn.be).

Les mails arrivant sur cette boîte seront redirigés vers les représentants concernés qui relèveront les idées pertinentes à transmettre ou à présenter lors de la prochaine réunion.

Le PO pour décidera par qui sera gérée la boîte mail COPA.

## **2/ PLAN DE PILOTAGE (PdP)**

Notre Pdp (période de 6 ans) validé par la précédente équipe du COPA et notre DCO (notre référente FWB) a été réalisé après une analyse approfondie de notre école pour déterminer des points à améliorer.

5 objectifs ont été fixés :

1. Améliorer la continuité des suivis mise en place autour des élèves
2. Améliorer les résultats des élèves en production écrite au CEB
3. Améliorer la communication entre tous les intervenants d'école
4. Réduire le taux d'élèves sortant vers l'enseignement de type 8
5. Améliorer la qualité des temps de travail individuel

A la fin de chaque année scolaire, notre DCO évaluera l'état d'avancement de nos réalisations.

Le COPA aura du retour annuellement également.

## **3/ PISCINE**

Avec les mesures « gratuité », imposées par la Fédération Wallonie Bruxelles, atteignant maintenant les 3èmes maternelles et allant s'étendre aux primaires, la question budget vient compromettre le maintien de l'activité. Avec un budget imputable aux parents limité à 45€/enfant par an pour l'ensemble des sorties annuelles sportives et culturelles, maintenir la piscine se ferait au détriment des sorties musées, spectacles, ...

Les mesures anti-Covid ont stoppé cette activité et des cours de sport ont été organisés à la place.

Nous avons pu constater beaucoup plus d'intérêt et de plaisir de la part des enfants.

Organiser ce cours de piscine demande une énergie considérable aux encadrants et provoque beaucoup de stress pour les enfants (gestion des cars et horaires à respecter, déshabillage et rhabillage, encadrement, repas chauds décalés, agitation, ...).

Nous constatons qu'il n'y a pas de bénéfice effectif pour les enfants de passer 20' tous les 15 jours dans l'eau et qu'il leur serait plus profitable de continuer des cours de sport supplémentaires à l'école à la place.

*Echanges divers et suggestions concernant l'activité piscine.*

Le membre du PO présent a entendu les divers avis et les relayera aux autres membres PO pour la prise de décision.

## **4/ COLLABORATION AVEC ALTEREDUCS**

Après des débuts compliqués par un contexte cumulant gros changement, nouveauté, Covid19, a priori négatif voire agressivité de certains parents, suppression des moments de convivialité pour tisser des liens (annulation des fêtes),... nous avons constaté que la collaboration avec AlterEducs s'est améliorée de jour en jour.

L'équipe a tenu bon, s'est accrochée avec beaucoup d'implication, ajustant le tir quand nécessaire avec beaucoup de bonne volonté.

Une grande et belle progression a été accomplie, une confiance installée, une meilleure gestion des conflits entre enfants mise en place, une écoute bienveillante, ...

Par conséquent, le PO a décidé de reconduire la collaboration avec AlterEducs l'année prochaine avec un renforcement de l'équipe actuelle.

## **5/ PRIX DE L'EXTRASCOLAIRE**

Le PO a décidé de reporter encore d'un an le passage au « forfait extrascolaire généralisé » à l'année prochaine. Souhaitant, pour les parents, opérer les changements en douceur, nous avons imposé à AlterEducs la formule « à la carte » pour cette première année de collaboration.

Les 2 formules seront maintenues une année de plus pour l'année scolaire 2021-2022 à un tarif ajusté.

Le passage au forfait généralisé se fera à l'année scolaire 2022-2023.



Cette mesure appliquée dans d'autres écoles a montré que travailler au forfait favorise une « communauté extrascolaire forte » vecteur d'un encadrement de qualité et cohérent pour les enfants, évite le stress des parents pour arriver avant la prochaine tranche facturable, fait partie d'une philosophie pour favoriser le « être à l'aise » pour les enfants et pour les parents.

De plus, à Singelijn, cela libèrerait une personne supplémentaire qui pourra s'occuper des enfants au lieu de scanner à la grille.

*Echanges divers et suggestions*

Le membre du PO présent a entendu les divers avis et les relayera aux autres membres PO pour la prise de décision.

**6/ PRIX DES REPAS CHAUDS et SURVEILLANCE PIQUE-NIQUE**

Les prix des matières premières étant en constante augmentation, nous avons dû nous résoudre à le répercuter dans le prix des repas chauds et des soupes mises à disposition pour les pique-niques.

**7/ « GRATUITE » > impact sur les classes de mer de nos 3<sup>èmes</sup> maternelles**

Le même problème se pose pour les classes de mer que pour la piscine, nous devons trouver un séjour avec 2 nuitées en-dessous de 100€/enfant (au lieu de +/- 155€ habituellement). Ce qui n'est pas possible en ajoutant le prix des cars aux séjours. Nous réfléchissons à trouver des solutions.

*Echanges divers et suggestions*

Le membre du PO présent a entendu les divers avis et les relayera aux autres membres pour la prise de décision.

La séance est levée à 23h10

00000